

ANECDOTES

En retraçant cette période, de nombreux souvenirs me reviennent les uns après les autres. Je ne peux les situer dans le temps avec précision c'est à dire ni le mois, ni le jour, mais je vais vous en narrer ici quelques uns.

La vie de poste.

Plusieurs fois, tant à la demande du capitaine Sarcelet que du lieutenant Bourzat, j'ai servi de chauffeur de la jeep, bien que je les aie avertis que je ne possède pas le permis de conduire militaire. Mais rien n'y a fait.



(le chauffeur sans permis militaire)

Un soir, je suis du premier quart, c'est à dire de 19h à 22h et qu'il fait nuit, le lieutenant Bourzat vient me trouver pour me signaler qu'il va rendre une visite à la harka voisine et me demande le mot de passe pour rentrer. Je l'accompagne jusqu'à la barrière que je referme derrière lui. A mon retour au central téléphonique où se tiennent les permanences, quelques minutes plus tard le chef « toutoune », très très énervé, vient me trouver pour connaître la destination de son supérieur et me fait savoir qu'il va l'attendre à son retour. Flairant un mauvais coup de sa part, je le surveille du haut de la rambarde de la cour de l'école, en ayant soin de tenir à la main mon pistolet armé, prêt à tirer en l'air afin de créer un effet de surprise si l'affaire se présente mal. Par bonheur le lieutenant répond au mot de passe demandé par le chef, ce qui le déconcerte et tout rentre dans l'ordre. Ouf !!!

Un autre soir de quart, je vais chercher le camarade qui doit prendre la relève de la sentinelle à 21h. Il se trouve au foyer et au moment où j'ouvre la porte, il pointe dans ma direction un pistolet et me lance : « Joëssel, je te tue ». Je suis saisi mais en même temps j'aperçois, derrière lui, un camarade qui me montre le chargeur du pistolet. Celui-ci voyant ce qu'il prépare l'a délicatement retiré de l'arme sans qu'il s'en aperçoive. Je n'ai jamais pu lui faire prendre sa garde et me suis débrouillé pour que tout se passe bien pour le reste de la nuit.

Un autre cas de désobéissance s'est déroulé avec le refus du cuisinier de prendre sa garde malgré plusieurs rappels de ma part. Je le signale, comme il se doit, dans le cahier de permanence et je m'aperçois dans la journée du lendemain qu'il a rayé le passage où il est mis en cause. Que faire ?

Un dimanche, en l'absence du capitaine en permission, le lieutenant Bourzat vient me trouver au bureau pour me demander de le couvrir ainsi que le major, en cas d'incident, car ils ont l'intention d'emprunter la jeep pour aller au poste de Lotaouine. Je lui fait part de mon étonnement concernant sa proposition et refuse tout net de les couvrir ; mais en même temps je lui fais savoir que s'ils étaient dans la merde, j'irais les chercher. Tout s'est bien passé.

Un après-midi, afin de se détendre, mon chef le sous-lieutenant Bonnet, m'annonce qu'il va s'entraîner au tir avec la carabine us que lui a vendu le capitaine. Notre terrain d'entraînement se situe à quelques centaines de mètres, en contrebas du poste, et est accessible par une piste de chèvres. De permanence au bureau un message nécessitant une réponse urgente arrive et je me précipite le chercher. Sur la piste je vois le sous-lieutenant qui rentre et nous nous retrouvons à plat ventre, face à face, suite au sifflement d'une balle au dessus de nos têtes en provenance de nous ne savons où. De retour au poste, personne n'a entendu de coup de feu.

A quelques semaines de mon départ je suis invité un soir à partager un pot au mess avec l'ensemble des sous-officiers, qu'ils soient d'active où appelés. J'ignore la raison exacte de ce pot collectif. Par instinct de conservation et me sentant, vu ma fonction toujours responsable des autres, je m'abstiens de trop boire. L'ambiance est bonne et l'euphorie commence à monter. Heureusement pour moi, j'aperçois dans l'arrière cuisine deux d'entre eux faire un mélange de bouteille ce qui me met la puce à l'oreille. Cela sent l'embuscade. Je continue de boire comme si de rien n'était mais en prenant soin au moment de trinquer, à qui à quoi, de n'avalier qu'une petite gorgée et ce le moins souvent possible. Tout se termine très tard ou plutôt très tôt le matin, et pour beaucoup très mal-en-point. Au moment du petit déjeuner, en conclusion de cette courte nuit, les réactions furent : « si lui a eu chaud, il nous a quand même bien eu ».

Des patrouilles, opérations et coup de main.

Le lieutenant Bourzat organise une patrouille pour rejoindre notre poste situé à notre extrême ouest. Il me demande d'y participer et au moment du départ, en plus de mon armement et de mon ravitaillement, il me confie la carte d'état major afin de le tenir au courant de notre progression sur le terrain. Mais voilà que cette carte est agrafée sur un grand carton ce qui la rend d'un maniement ardu.

Au début tout se déroule d'une façon normale mais à vitesse accélérée de la part des camarades du peloton qui sont entraînés à crapahuter. Après une halte, à mi-trajet, la progression reprend d'autant plus vite qu'au loin nous apercevons le but.

Pour moi, sans entraînement et avec mon attirail, la fatigue commence à se faire sérieusement sentir, mais je tiens à peu près le coup car le terrain affiche une légère pente sur une grande partie du parcours. Mais voilà qu'arrivé au pied du piton où se situe le poste j'ai un sérieux coup de barre. Je suis quasiment incapable d'avancer sur la piste de mule qui grimpe à flanc de montagne et pour vous situer son inclinaison, le camarade qui me précède a les pieds un plus haut que ma tête. Je n'avance plus et le lieutenant demande aux copains de porter mon matériel.

Arrivé en haut je m'écroule, pâle et sans réaction, incapable de déjeuner car il faut savoir que cette promenade qui devait durer la journée a été exécutée en une demi-journée. De retour au P.C., je me repose et ne peux reprendre mon travail de bureaucrate que le lendemain.



Mais voilà qu'une semaine plus tard, l'escadron est appelé pour une opération de 48 heures afin de participer à son bouclage et au ratissage d'un terrain. Le capitaine m'y associe et au moment de quitter le poste le lieutenant me rappelle avec ironie le précédent épisode. Après environ deux à trois heures de camion, arrivée à notre point de départ vers 7h du matin nous marchons environ 2 heures et là, surprise, le peloton demande un arrêt. Le capitaine

examine la situation et décide de continuer encore quelques temps. Une petite heure encore et voilà le casse-croûte bienvenu. Je tiens le coup et moralement j'avais ma revanche.



Cette opération se déroule sous une forte température et dans la soirée nous installons le bivouac aux abords de mechtas provisoirement abandonnées par leurs occupants. Nous dînons autour d'un feu et au moment de se coucher le temps se rafraîchit sérieusement et un orage arrive droit sur nous. Nous souhaitons aller nous abriter mais le capitaine refuse et nous nous couchons, à même le sol, dans nos sacs de couchage alors que l'orage éclate. Au réveil le lendemain

matin, nous voyons les camarades sortir des maisons en se grattant, ils sont couverts de puces ; le capitaine nous dit, « voilà pourquoi je vous ai demandé de rester dehors ».

Dans la matinée nous poursuivons le ratissage et le capitaine me désigne comme estafette auprès d'un de nos groupes afin de lui porter les instructions pour la suite du déroulement de la journée. J'y vais accompagné d'un camarade. Se promener, si je puis dire, seul sur un terrain inconnu et hostile n'est pas des plus rassurant, mais tout se passe bien.

A notre retour et après le déjeuner, le capitaine me désigne à nouveau comme éclaireur de pointe pour assurer l'ouverture de la piste pour la fin de la journée. Là aussi, de la tension et beaucoup d'attention, mais rien à signaler. Nous retrouvons en fin d'après-midi, et après avoir traversé un oued bien venu pour nous rafraîchir, les véhicules nous ramènent au bercail.

Un après-midi d'une journée de l'hiver 59, le Chef Vierra vient me trouver au bureau. Il me fait savoir qu'un de ses hommes lui a fourni un renseignement concernant un rebelle actuellement en repos dans un village. Ne connaissant pas l'endroit, il vient voir sur la carte où il se situe. Par chance il se trouve au bord de la route qui nous mène au P.C. du régiment.

Après examen de la situation et d'un commun accord, sans rien dire à nos supérieurs, nous organisons à nos risques et périls un coup de main. Nous faisons venir le « gmc ». et montons à bord le maximum d'hommes de la harka, puis nous partons comme si nous réalisions une simple liaison avec le régiment. Vierra à l'avant comme chef de voiture et moi derrière pour donner les ordres de débarquement des petits groupes d'hommes que nous larguons dans les virages qui précèdent et suivent le village. Le camion continuant la route pendant quelques hectomètres comme si de rien n'était.

Silencieusement les maisons sont encerclées, mais l'homme est aux aguets pour avoir entendu passer le « gmc », il tente de fuir mais une rafale de mitrailleuse tirée au ras des oreilles le fait se coucher par terre où il est promptement saisi et embarqué. Il possède un pistolet mais n'a pas le temps de s'en servir. On profite de l'occasion pour faire un contrôle des personnes circulant sur les pistes avoisinantes et de ce fait nous apercevons de quelques défauts d'autorisation de circuler.

Au retour, je rends compte au capitaine de l'opération. Il me reproche gentiment de ne pas l'avoir averti mais nous félicite de l'avoir mené à bien. Aussitôt il téléphone au colonel, ce dernier lui fait part de son mécontentement car cela se déroulait sur son territoire et il aurait aimé monter une opération. Il faut savoir qu'à cet endroit, la route qui mène au P.C était la frontière entre nos deux secteurs. Le lendemain nous remettons le rebelle, avec son arme, à l'officier de renseignement du régiment.

En sortant de dîner nous assistons à un ballet d'avions de chasse tirant en piqué sur un objectif difficile à observer, même avec des jumelles. Le soir tombe et c'est un hélicoptère qui prend la relève et envoie régulièrement des lucioles qui éclairent le terrain comme en plein jour. Nous allons nous coucher et peu de temps après nous sommes avertis d'un départ en opération au petit matin. Nous allons participer au ratissage du terrain d'action de la veille. Au milieu de la matinée nous progressons auprès d'un village désert dont certaines maisons portent des traces d'incendie. L'accrochage a dû être sérieux. Pour ma part, ayant soif, je me penche au dessus d'un puits afin de remplir ma gourde et de me rafraîchir le visage lorsqu'un de mes chargeurs de mitrailleuse qui se trouve dans la poche de ma veste de treillis tombe dedans ; par chance il est peu profond et je peux le récupérer. Nous organisons la fouille systématique des lieux et au moment de repartir un camarade met le feu au pailler ; dans les minutes qui suivent nous avons droit à une série d'explosions qui nous fait nous jeter à terre, des armes et munitions y étaient cachés. La suite de l'opération se déroule sans histoire.

Au cours d'une patrouille en jeep dans le Tala Ifacène avec trois camarades un bruit assourdissant nous surprend et le ciel s'assombrit brusquement, un nuage de plusieurs milliers de sauterelles s'abat sur nous. Heureusement que la moisson a été faite quelques jours auparavant car elles dévorent en peu de temps les quelques centimètres de tiges qui restaient. Pour nous le terrain est devenu glissant car pour continuer notre route nous sommes obligés de rouler sur elles.

Des rapports à faire.

Tous les jours à la vacation de 14 heures, le 2^{ème} bureau envoyait au régiment les activités de la veille selon un processus précis qui commençait de la façon suivante :

- 1° Néant
- 2° R.A.S.
- 3° Description sommaire des patrouilles faites, etc.
- 4° ... ? 5... ? 6... ?

Le seul inconvénient avait lieu les mois d'été puisque nous avions, après le déjeuner, la sieste obligatoire, ce qui fait que ni le radio, ni nous, ne pouvions dormir ou si peu.

Mahéo et moi-même, recevons du capitaine un rapport à rédiger sur le moral des troupes. Il provient des autorités supérieures. Comme souvent dans un pareil cas, nous attendons le plus tard possible pour le rédiger ne sachant exactement sous quel forme l'établir. Néanmoins nous l'écrivons et il part à son destinataire d'origine. Quelques semaines plus tard le capitaine de retour du P.C. du régiment entre au bureau et nous demande innocemment : « vous n'aviez pas un rapport à rédiger ? ». « Il a été fait mon capitaine ! » Il rétorque : « Et la voie hiérarchique ? » « Excusez-nous mon capitaine ». Le capitaine « sachez que vous avez les félicitations du général commandant la division ; il a estimé que c'était le seul qui lui disait la vérité, n'étant pas édulcoré ». Nos autorités directes, tant le capitaine que le colonel, n'ont rien vu passer.

Un de mes surprenants rapports a été celui que je rédige à la suite de la mort d'un mulet. Ce dernier au cours d'un ravitaillement a fait une chute consécutive à l'affaissement de la piste détrempée qui rejoint la route. Blessé, il est abattu. Considéré « militaire » et donc répertorié dans notre effectif animalier, il faut de ce fait, établir un document circonstancié de sa disparition. C'est ainsi que je me retrouve avec le sabot portant son numéro matricule, sur mon bureau, à joindre au document qui narre sa disparition. Pourquoi moi pour faire ce rapport ? Je n'en sais strictement rien.

La présence de la gendarmerie.

Comme je l'ai cité plus haut, nous avons à Ouled el Bahri une brigade de gendarmerie et nos rapports de voisinage sont globalement bons.

Il nous arrivait de leur faire des blagues ; c'est ainsi que rentrant de patrouille ils s'arrêtent prendre l'apéritif au mess. Pendant la discussion l'un d'entre nous s'éclipse discrètement et pousse, en roue libre, leur jeep dans un coin du camp . La venue du capitaine pour le déjeuner signifiait leur départ et pour nous de voir leurs têtes sur le pas de la porte, le véhicule ayant disparu. Une autre fois, dans les mêmes conditions que ci-dessus, une autre blague a été de prendre très discrètement dans la sacoche de l'un d'eux la paire de menotte ; tout aussi discrètement la passer entre la cheville de son propriétaire et le pied d'un tabouret en attendant l'arrivée du capitaine pour le déjeuner. Vous devinez la suite.

Il est aux environs de midi, c'est le retour d'un ravitaillement des postes, le G.M.C. entre en collision avec un véhicule civil. Il faut se souvenir que nous sommes en pays montagneux et que la largeur de la route suffit juste pour le passage d'un camion et, que par endroit, elle s'élargit afin de permettre un croisement périlleux. Les gendarmes appelés sur les lieux de l'accident font un rapport qui charge sérieusement notre chauffeur et de ce fait lui amène des sanctions disciplinaires. Le capitaine, à la vue du document rédigé, ne l'entend pas de cette oreille et demande au commandant de la brigade de réunir ses hommes en fin d'après-midi. Voici, à peu près le langage qu'il emploie : « messieurs, ici, vous êtes sous ma responsabilité, je peux donc, à tout moment vous envoyer avec mes hommes en patrouille, de jour comme de nuit. Choisissez ? ». L'affaire est classée.

Un « baron » survole notre poste à basse altitude et nous prenons aussitôt contact avec lui. Il nous apprend qu'un blindé a sauté sur une mine juste après le passage du col du « sphinx », en direction de Bougie. Le capitaine m'envoie aussitôt sur place afin de lui rendre compte de la situation. C'est le colonel d'un régiment de légionnaire avec son escorte composée de deux jeep et de deux petits engins blindés qui traversent notre quartier. Notre sentinelle ne nous avertissant pas du passage de ce convoi. Heureusement la mine a été mise du côté du ravin projetant le premier blindé vers le versant de la montagne. Les deux jeeps étant déjà passées. J'ai emmené mon appareil photo et prends une série de clichés dont l'un me tient particulièrement à cœur ; c'est le passage de l'avion, au dessus du ravin, à hauteur de la route, au droit des véhicules, le colonel debout étant en liaison radio avec ses hommes qui viennent le chercher. La gendarmerie enquête et le lendemain, sachant ma présence sur place et que j'ai fait des photos, me demande ma pellicule pour compléter leur rapport. Dans un premier temps, je refuse énergiquement de la donner me doutant de ne pas la revoir. Il faut savoir que normalement nous n'avons pas le droit de faire des photographies. Elle demande l'intervention du capitaine à qui j'explique ma position ; mais recevant l'ordre de la leur remettre j'obtempère à contre coeur. Le lendemain un message arrive signalant que le film est inutilisable. Ce que j'ai craint se produit et j'en fais part au capitaine. Je suis d'autant plus furieux que c'est le seul de tous ceux que j'ai pris qui n'a pas été développé. Depuis ce temps là j'en veux à la gendarmerie.

Au cours de nos entraînements de tir, comme nous ne sommes pas avares de munitions, notre plaisir est parfois faire profiter des personnes de notre voisinage. C'est ainsi que quelque fois, les instituteurs y assistent, et que d'autre fois certaines femmes de gendarmes sont ravies d'y être associées, ce qui rend jaloux leurs époux qui, comme vous le savez, ont de très rares et très contrôlés entraînements.

De l'emploi du canon de 75 sans recul.

(moi)

En fin d'un après-midi, on vient me demander de mettre en batterie le canon à partir de la plate-forme du bordj. Le capitaine souhaite faire un exercice de tir de nuit. C'est un tir direct. Sur ses instructions je fais approvisionner 2 caisses de munitions, soit 4 obus. A la mise en batterie de l'engin je me rend compte que la trajectoire des obus passe bien prêt de la façade de la gendarmerie ; enfin bon ! Après le dîner, la nuit tombée, je



suis appelé avec un de mes camarades pour exécuter l'exercice. Contrôlant à nouveau les paramètres, je fais remarquer au capitaine ce dont je me suis rendu compte en préparant le tir. Il me dit seulement « Après le premier tir vous chargerez très vite le deuxième coup prêt à tirer ». Le premier tir a lieu et passe devant les fenêtres des chambres des gendarmes qui entendant le sifflement de l'obus suivi de l'explosion sur le piton, ouvrent leurs volets. A ce moment là je reçois l'ordre du deuxième tir, et l'obus, dans le même vacarme que le précédent rase la gendarmerie et ses habitants qui s'empressent de refermer volets et fenêtres. Le capitaine me donne l'ordre de cesser le feu et de ranger le matériel. Il nous quitte, en nous disant : « on s'est bien amusé ».

Un après-midi, nous nous mettons en batterie pour assurer la protection d'une patrouille d'un de nos postes isolés. Tout se déroule normalement et pour passer le temps nous arpentons la plate forme sur laquelle nous nous sommes installés. C'est alors que nous découvrons un terrier avec dans le fond un animal que nous pensons être un lapin. Le capitaine prend son pistolet et tire, à notre grande surprise il s'agit seulement d'un énorme crapaud. Le lendemain, dans la rédaction des activités, je note une opération « crapaud ». Je pense avoir des explications à donner aux autorités supérieures, mais rien.

De l'emploi du mortier de 120 mm.

Dans la cour du poste, je prépare le mortier pour un exercice. Quand tout est prêt, le capitaine me donne les coordonnées de réglage. J'engage le premier pèlot dans le tube et quand vient l'ordre de tir, le coup ne part pas. Etonnement ? deuxième essai, toujours rien. Que se passe-t-il ? Tout simplement le projectile n'a pas glissé jusqu'au niveau de la mise à feu. Le capitaine fait aussitôt évacuer la cour puis restés seuls, lui, un camarade et moi nous désolidarisons la plaque de base du fût.



Nous inclinons ce dernier le plus possible vers l'avant et réussissons par petites secousses à amener le pèlot assez près de la bouche. Ensuite, après avoir retroussé une manche, je glisse mon bras à l'intérieur du fût et délicatement je dévisse la fusée. L'opération est réussie et nous pouvons reprendre l'exercice avec succès. J'avais, dès l'origine de ma responsabilité sur ce matériel, indiqué à mes camarades que la fusée devait être vissée pour une simple mise en contact avec le corps principal et non serrée à fond ; je ne pensais pas à avoir un jour à faire la démonstration de l'intérêt de cette précaution.

Cette nuit là il fait un temps affreux, le vent est violent. C'est une bonne tempête. Alors que je suis couché, l'homme de quart vient frapper à ma porte me demande, sur ordre du capitaine, de mettre le mortier en batterie. Je râle à cause du temps, mais j'obéis. Le capitaine, me rejoint auprès du mortier et me dit qu'à la suite d'un message provenant du régiment, nous devons faire un appui feu car une patrouille d'un escadron voisin rencontre des difficultés. Dans sa progression cette dernière repère des mouvements suspects d'hommes auprès et dans une mechta isolée. Les coordonnées de tir me sont données. Tout en réglant les paramètres je remarque que la distance de la cible est supérieure à la capacité théorique de tir du mortier. Le capitaine me dit « je sais, mais on va profiter de la tempête, le vent soufflant pour nous dans la bonne direction ». C'est alors que j'engage le premier pélot, que je me rencontre que la trajectoire du tir est coupée par le balancement de notre ligne téléphonique entre le central et la tour de garde. Je demande qu'elle soit provisoirement déposée ; ce qui est fait. Quelques instants après l'ordre de tir est donné, et nous envoyons plusieurs obus, après avoir refait les corrections nécessaires entre chaque départ. A la suite du quatrième, le radio qui s'est mis en contact avec l'unité sur le terrain, vient faire cesser le tir : il n'y a plus de mechta.

Au cours de l'automne 1959, nous avons pour trois jours un responsable des Eaux et Forêts venu en inspection dans notre quartier. Le capitaine le reçoit pour connaître le pourquoi de sa visite et décide, en accord avec lui, de l'emmener visiter une de nos zones boisées. Il faut, dans notre cas, relativiser le terme de boisé. C'est à partir du poste de Lotaouine que débute la visite. Pour assurer la protection de la patrouille il me fait mettre en appui feu sur une plate-forme dominant le village, l'oued et les crêtes en face. Cette position a l'avantage de nous permettre de suivre aux jumelles son déroulement. En fin de matinée nous remarquons que la progression s'est arrêtée sur la piste à quelques dizaines de mètres du col dominant la vallée voisine. Les hommes se protègent et observent attentivement les lieux. C'est alors que par radio je reçois les coordonnées pour effectuer des tirs. Les réglages faits je signale que tout est prêt et quelques instants plus tard arrive l'ordre d'intervenir. Après l'envoi de quatre projectiles : « cessez le feu ». Nous voyons les hommes repartir et disparaître de l'autre côté de la crête. De retour à notre base en fin d'après-midi, j'interroge le capitaine pour savoir ce qui s'est passé. « rien de grave », me répond t'il, « seulement je voyais que notre invité n'était pas très rassuré et je demandais ces tirs ». En réalité, au retour de la patrouille, je dis, en aparté, au chef du poste « qu'il pouvait aller chercher du bois pour l'hiver ». Ni vu, ni connu du responsable.

Un passe-temps occasionnel : la chasse.

Une de nos responsabilité au bureau consiste à gérer les armes et les munitions des auto-défenses. Ce qui fait que nous détenons pratiquement en permanence des fusils de chasse et les munitions correspondantes. C'est ainsi que de temps en temps, avec l'accord du capitaine, je vais chasser avec quelques camarades. Nous restons dans les environs du village et du poste.

Il arrive aussi que le capitaine parte en jeep avec son chauffeur pour une traque.

L'hiver quand le temps se calme, nous faisons des chasses et les traces laissées par les perdrix dans la neige nous facilitent le travail, mais ce n'est pas pour cela que nous ramenons du gibier.

Notre secteur se trouve à une de ses extrémités, en limite d'une zone interdite, et il arrive lorsque de grosses opérations s'y déroulent, que les sangliers quittent les lieux devenus

hostiles et se réfugient chez nous. Nous sommes avertis de leur présence par les fellahs qui voient leurs maigres cultures mises à sac et nous leurs demandons de les surveiller. Alors nous organisons une partie de chasse très officielle : nous invitons le colonel qui tout heureux de chasser envoie ses chevaux. Le lendemain, lui même arrive tôt avec son escorte et tout le monde se rend sur les lieux. Nous assurons la sécurité du dispositif à partir des crêtes voisines et suivons la progression des cavaliers aux jumelles. Sitôt que nous apercevons un sanglier, par radio, nous avertissons les chasseurs qui descendent de chevaux, prennent les fusils de chasse et la traque peut commencer. Ce jour là deux sangliers sont abattus ; un troisième en réchappe malgré une rafale de fusil mitrailleur au dessus de ses oreilles pour le rabattre dans la bonne direction. Comme les chasseurs ne sont pas avertis de cette rafale cela jette la panique tant auprès des autorités que des chevaux, eux aussi peu habitués à un tel vacarme. Nous donnons notre explication pour ce tir.

Un dimanche, une chasse nous fait découvrir une grotte que nous ne connaissons pas au pied du piton. En marchant tranquillement nous apercevons, heureusement pour nous, assez loin, un homme en arme devant son entrée. Nous rentrons sans avoir été vu. Nous avertissons le capitaine qui à partir de ce moment là, exige qu'un ou deux d'entre nous soit armé d'une arme de guerre lors de ces sorties dominicales. Le lendemain nous montons une petite opération en effectuant un bouclage de la zone, ce qui ne nous donne rien. Par mesure de sécurité nous ne pénétrons pas dans la grotte, nous faisons seulement sauter son entrée.

Nos chiens.

En dehors du maître chien et de son animal, contrairement à l'ensemble des unités, une spécificité de notre escadron et plus particulièrement de notre P.C. que les chiens ont droit de cité. C'est ainsi que nous avons : « sultan », « flic », « gangster » et « toutoune ». Robert Mahéo s'occupe de « sultan ». « flic », malheureusement, a dû être abattu à la suite d'une chute qui lui a cassé une patte.



Quant à « toutoune » c'est ma chienne, caniche bâtarde, mais adorable. Elle a deux particularités ; d'abord le nom que je lui ai donné : c'est le surnom du maréchal-des-logis chef (voir plus haut la vie de poste) ; ensuite lorsqu'elle est au bureau et qu'elle entend les pas des chevaux qui s'apprêtent à partir pour une patrouille, elle gratte la porte jusqu'à ce que je la lui ouvre pour participer à la sortie.

Un jour que « toutoune », tout excitée, tourne autour des chevaux prêts à partir en patrouille, le capitaine, prend le commandement de la sortie, me demande avec un sourire ironique de la rappeler, lui, n'osant pas le faire car le maréchal des logis chef se trouve là.

Sa dernière sortie alors qu'elle nous accompagne lors d'une patrouille à cheval, m'oblige à la prendre sur ma selle car mademoiselle attend un heureux événement ; celui-ci est arrivé durant ma fausse permission, où elle met bas plusieurs chiots.

Quand pour une raison ou pour une autre, lorsque nous quittons l'escadron, des camarades prennent la suite auprès de nos fauves. J'apprend, quelques mois après être rendu à la vie civile, qu'à la suite de mutations, les nouveaux responsables, cadres d'active, ont fait supprimer tous les chiens.

De la pluie provoquée.

Il est arrivé qu'une ou deux fois par an le radio m'apporte un message me demandant de mettre la « p.p. » en route. Cela se produit par très mauvais temps, le plafond bas et le vent soufflant dans une direction bien précise. J'allume alors le barbecue et quand il est bien pris je verse dessus une certaine dose de sels d'argent. C'est ainsi que quelque part, je ne sais où, il doit pleuvoir sur une terre aride. Malheureusement, en retour, nous ne sommes pas tenu informé du résultat de notre action.

De mon frère Jacques.

Alors qu'il est envoyé avec son peloton pour surveiller une riche propriété au moment des moissons afin d'éviter que les rebelles n'y mettent le feu, demande formulée par le propriétaire auprès de son régiment, un de ses hommes est allé chercher de l'eau dans son casque lourd pour se rafraîchir. Voyant cela, le propriétaire sort furieux « de quel droit avez-vous été prendre de l'eau ? Je ne vous ai pas donné d'autorisation ». Alors mon frère prend le casque lourd et renverse l'eau aux pieds du propriétaire et dit à ses hommes « embarquement, moteurs en route ». La réponse est immédiate « non, non, restez, prenez ce que vous voulez ».

Bernard Joëssel
Matricule : 57 44 00
Dernière correction octobre 2007



(de retour de patrouille, mais dans)
(quelle tenue ?)

Et maintenant ... Juin 2005.

Au moment où je rédige ces souvenirs quels sont mes sentiments au sujet de ces mois passés sous les drapeaux ? Ils sont difficiles à exprimer. Tout d'abord content d'avoir servi au mieux mon pays. Est-ce de l'orgueil ? Ensuite, dans la fonction qui m'a été attribuée durant cette période difficile, pourquoi moi, appelé, ai-je été amené à avoir de telles responsabilités ? C'était quasiment l'arbitraire, sans connaître précisément cette population, sa façon de vivre, ses mœurs, en un mot l'inconnu qu'il fallait gérer tous les jours sans avoir reçu une quelconque formation. Cela m'a amené à une tension permanente et dans certains cas très dure à supporter. Cette tension a mis de nombreux mois pour ne pas dire des années à s'estomper après mon retour à la vie civile.

A titre d'exemples :

Jusqu'à la cessation de cette guerre en 1962, puisque maintenant il faut l'appeler ainsi, et encore plus tard en circulant en ville je me méfiais de tout ce qui était maghrébin, me retournant instinctivement après en avoir croisé un, ou surveillant celui qui marchait sur le trottoir d'en face.

Peu de temps après mon retour, alors qu'en fin d'après-midi, je discute avec mes parents sur le perron de la maison, un chat que nous n'avons ni vu ni entendu saute sur une branche d'arbre qui cède sous son poids avec un craquement sec. Ma réaction est immédiate, et je me retrouve couché à leurs pieds ; je m'excusais de ma position, mais de nombreuses années après ils s'en souvenaient encore.

Août 1960, à la Baule, je contemple la mer et son horizon, ayant été privé de ce spectacle durant ces mois passés au pied de mon piton ; une amie vient vers moi et me dit : à quoi penses-tu ? Je lui répond : tu ne peux pas savoir. A ce moment là, ceux que je côtoie sont étudiants et cette « guerre » leur est étrangère. Peut-être même quelque part cherchent-ils à l'éviter. Mais savent-ils exactement ce qu'il en est sur le terrain ?

Lors de la rédaction de ces souvenirs, je suis pris d'un malaise alors que je relate l'histoire du mort assassiné. Il se trouve que dans les quarante huit heures qui suivent l'écriture de ce passage je rencontre deux amis, l'un psychologue et l'autre mon médecin. Ils ont tous deux la même analyse : le syndrome de la guerre d'Algérie qu'à leurs yeux je viens d'évacuer.

C'était un beau pays, ce qui lui est arrivé par la suite est une autre histoire.

Et puis ... le temps passant,

J'ai revu le 24 avril 1989 le capitaine Pujo, je dois dire le colonel, venant à Nantes faire une conférence sur le Maréchal Juin. Alors qu'il discute avec le Général Salaün, commandant de la 9^{ème} DIMA, je me présente à eux et, avec humour, je salue mon ancien chef d'un « mes respects mon capitaine ». Ils me regardent tous les deux surpris et je rappelle au conférencier l'avoir connu en Algérie au 1/20 Dragons en 1958. A la fin de la conférence il me dédicace son livre :

« Pour Bernard Joëssel en souvenir de notre quartier de Petite Kabylie tenu par le 20^e Dragons, quand nous courions ensemble le djébel. Bien amicalement. Bernard Pujo »

J'ai retrouvé Robert Mahéo tout à fait par hasard à Belle Ile en Mer. Je passe un week-end en bateau avec un ami. Nous sommes partis dans la matinée du Golf du Morbihan et après avoir fait escale à l'île d'Houat nous arrivons en fin d'après-midi au port du Palais. Une fois installés dans l'arrière port nous allons à la capitainerie pour connaître l'heure de l'ouverture de l'écluse afin de repartir le lendemain. C'est alors que je découvre une exposition d'objets ainsi intitulée : « retour au pays natal, Robert Mahéo ». Je note l'adresse car il habite à cette époque à Quintin, petite ville sur le continent. C'est là que je l'ai revu pour la première fois. Quelques années plus tard étant retourné définitivement sur son île, je l'ai à nouveau revu, soit en venant en avion piloté par un ami, soit en y séjournant avec Maryse, profitant qu'elle même y a des cousins.

Pièces jointes :

- 2 extraits de la carte Michelin.
- 1 extrait de la carte employée par les pilotes de chasse de la base d'Aïn Arnat voisine de Sétif. Son utilisation était la suivante :

Les zones définies, en ce qui me concerne par les lettres PY et NY, étaient divisées en carrés d'environ 100 km² ; ceux-ci partagés en 4 secteurs égaux portant des numéros, de gauche à droite et de haut en bas les chiffres 1, 2, 3 et 4, le 5 se situant au centre. Cela définissait les zones de survols. Cette signalisation s'appelait les « coordonnées chasse ».

Exemple : mon village d'Ouled el Bahri se trouve en PY 15 et plus précisément au nord ouest du PY 152.

Lors d'interventions nécessitant un appui feu, les pilotes emportaient une carte d'état-major identique à celle des troupes au sol afin d'atteindre de façon plus précise les objectifs définis.

- Papier à lettre et son enveloppe au titre de la République Algérienne, Willaya N° III à laquelle appartenait notre secteur.
- Laissez-passer pour rejoindre l' A.L.N.

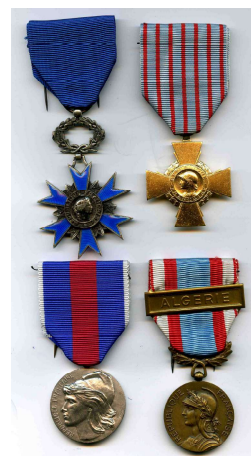
Résumé de campagnes :

Campagnes :	Mer	du 2 Juin 1958 au 4 Juin 1958.	3 jours.
	Algérie	du 5 Juin 1958 au 25 Avril 1960.	1 an, 10 mois, 27 jours.
	Mer	du 26 Avril 1960 au 27 Avril 1960.	2 jours.

Décorations :

Titulaire : (Chronologiquement)

- de la médaille Commémorative de maintien de l'Ordre avec agrafe « Algérie ». (1^{er} Avril 1960)
- du titre de Reconnaissance de la Nation n° 10 942. (1974)
- de la médaille d'argent des Services Militaires Volontaires. (6 Mai 1988)
- de la carte du Combattant n° 120 403. (11 Mai 1988)
- de l'Ordre National du Mérite au grade de Chevalier. (Décret du 3 mai 1993 – Ministère de la Défense) remis le 14 juillet 1993 par le Général commandant la 9^{ème} DIMA
- de la médaille du Combattant lors de l'inauguration du monument de la paix par le maire de Saint Herblain Charles Gauthier. (Le 11 novembre 2000)



FIN

Ce document a été à la base d'un enregistrement oral ayant fait l'objet d'une convention N°5 K 44-8 en date du 16/09/2005 entre le ministère de la Défense et l'auteur afin de fournir aux chercheurs et historiens les sources les plus divers et les plus complètes qui soient et n'engagent que celui-ci.